

21 oct 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 21 octobre 2005

Hôtel de police intégré à Courtrai

Négociation avec la Ville de Courtrai pour la construction d'un hôtel de police intégré.

Négociation avec la Ville de Courtrai pour la construction d'un hôtel de police intégré.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a chargé la Régie des Bâtiments de négocier avec la Ville de Courtrai en vue de la conclusion d'un accord de coopération pour la construction d'un hôtel de police intégré. Outre l'économie sur le programme de construction, le recours à un bâtiment intégré offre un avantage important pour une collaboration plus concrète entre la Police fédérale et la Police locale. L'hôtel de police intégré sera construit sur un terrain dénommé "Kortrijk - Weide", d'une superficie d'environ 10.000 m². Ce terrain est situé à proximité du nouveau Palais de Justice II et du Ring Ouest. Le terrain sera acquis par la "Stadontwikkelingsbedrijf" (société de développement urbain). Le Conseil des Ministres a également marqué son accord de principe pour que cet accord de coopération débouche sur la conclusion d'un contrat de bail pour un terme locatif de 25 ans, avec option d'achat sans engagement après 25 ans.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>